

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 décembre 1965 ;
- VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
- VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU la Loi N°61-35 du 14 Août 1961, créant le Trésor National ;
- VU le Décret N°62-47/PR/MFPT du 2 Février 1962, portant statuts particuliers des personnels des Services Extérieurs du Trésor ;
- VU les nécessités de service ;

Sur proposition du Ministre des Finances et des Affaires Economiques

le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T :

Article 1er - Mr Léonard MABUDU, Inspecteur de 1ère classe 1er échelon, des Services du Trésor, est nommé Premier Fondé de Pouvoir, à la Trésorerie Centrale à Porto-Novo, pour la période du 23 Mars 1964 au 6 Février 1966 inclus (régularisation).

Article 2 - Mr Casimir DAKHOUN, Inspecteur de 1ère classe 1er échelon, des Services du Trésor, est nommé, en remplacement de Mr Léonard MABUDU appelé à d'autres fonctions, Premier Fondé de Pouvoir, à la Trésorerie Centrale à Porto-Novo, pour compter du 7 février 1966.

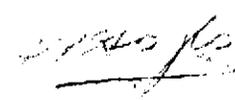
Article 3 - Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 24 Juin 1966

par le Président de la République,

le Ministre des Finances et
des Affaires Economiques,

pour le Président de la République absent
le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale, chargé de l'intérim :


Nicéphore SOGLO

Lieutenant-Colonel Philippe AHO

Ampliations :

PR 4 - MFAE 4 - Ministères 10 - Trésor 6 -
SGG 4 - Intéressés 2 - DGF-DB-CF-DC-DI-Solde 12
DP 2 - CS 4 - IAA 2 - Gde.Chanc.1 - JORD 1.